

**Après le succès de la journée du 21 septembre : maintenons la pression !**

**Le 10 octobre :  
Dans la Fonction Publique et au Casier,  
Tou-te-s en grève et dans les manifestations !**

**Le 21 septembre dernier, c'est près d'une centaine d'agents du CJN qui, dans le cadre de l'appel interprofessionnel à la grève, se sont joints à la mobilisation contre les logiques libérales conduisant à la destruction de la cohésion sociale et à l'aggravation des conditions de travail.**

*Le 10 octobre : une journée de mobilisation historique !*

Fait rarissime, c'est l'ensemble des organisations siégeant au Conseil Commun de la Fonction Publique qui appellent, ensemble, via un appel et un préavis commun, à la mobilisation des agents publics :

- ✗ gel de la valeur du point d'indice ;
- ✗ rétablissement de la journée de carence ;
- ✗ perspective de 120.000 suppressions d'emplois sur 5 ans ;
- ✗ hausse de la CSG...

**Autant de mesures qui vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers.**



**A l'inverse de ces promesses de lendemain qui déchantent, Solidaires revendique :**

- l'attribution uniforme de 60 points d'indice, ainsi que la revalorisation du point d'indice ;
- la réduction des inégalités salariales F/H, entre les catégories C, B, et A, et entre les trois versants de la fonction publique (Etat/Territorial/Hospitalier) ;
- le maintien du rôle des CAP ;
- l'affirmation des missions et moyens spécifiques des CHSCT ;
- le renforcement des services publics et de la fonction publique car ils contribuent à mieux répartir les richesses et à rétablir la cohésion sociale de notre société fracturée ;

Sur le site de Nantes, ce sont ces mêmes logiques qui conduisent l'administration à revenir sur toutes les modalités d'organisation qui avait été mises en place **dans l'intérêt du service public de la justice** ainsi que, évidemment, sur les contreparties qui avaient été obtenues pour les agents, en raison des sacrifices consentis et des conditions de travail, difficiles, mais nécessaires et comprises de tous.

***Ne baissons pas la garde et refusons les compromissions !***

Notre revendication, portée par l'immense majorité des personnels du casier est celle-ci :

### **Retrait pur et simple du projet de réorganisation !**

C'est pourquoi, une nouvelle fois, à l'appel de SOLIDAIRES Justice les agents du Casier Judiciaire National se joindront aux cortèges et à la mobilisation du 10 octobre en faisant grève, afin de maintenir la pression sur l'administration et tous ceux qui seraient tentés de négocier dans leur dos !

**Mobilisation**  
**10/10**  
**Grève**  
Union syndicale  
**Solidaires**

- ✓ *Maintien des horaires spécifiques dans l'intérêt du service public !*
- ✓ *Maintien de la durée hebdomadaire actuelle de travail !*
- ✓ *Reconnaissance de la pénibilité du travail posté sur informatique !*
- ✓ *Pour un régime indemnitaire transparent et égalitaire !*

Dans ce conflit, comme dans tout conflit social, c'est le nombre qui fera la différence :  
rejoignez Solidaires-Justice !

<http://solidaires-justice.fr/adherer/>



Syndicat national Solidaires Justice  
90 rue panisset CS 70017 Le Pontet  
84275 Vedène Cedex  
06 52 79 57 94

[synd@solidaires-justice.fr](mailto:synd@solidaires-justice.fr)  
[www.solidaires-justice.fr](http://www.solidaires-justice.fr)

